

# Kagame a été investi pour un 3<sup>e</sup> mandat

RWANDA La présidentielle du 4 août, un scrutin « verrouillé », selon Human Rights Watch

C'est ce vendredi 18 août que le président Paul Kagame a été investi pour un troisième mandat présidentiel de sept ans. Dix-neuf chefs d'Etats africains ont assisté à la cérémonie qui avait été organisée au stade national de Kigali. N'avait-il pas remporté 98,79 % des voix aux élections du 4 août dernier ?

L'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch (HRW) a salué à sa façon cette investiture, en publiant une chronologie des violations du droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion au Rwanda depuis le référendum de décembre 2015, qui avait permis de modifier la Constitution pour que Kagame puisse briguer un troisième mandat, jusqu'à la récente élection.

« La victoire écrasante de Kagame n'est pas une surprise dans un contexte où les Rwandais qui ont osé faire entendre leurs voix ou remettre en cause le statu quo ont été arrêtés, ont été victimes de disparitions forcées ou ont été tués, où les médias indépendants sont muselés, et où l'intimidation a fait taire les groupes agissant pour les droits civils ou la liberté d'expression, explique Ida Sawyer, directrice pour l'Afrique centrale à Human Rights Watch. Mais les autorités rwandaises n'ont pris aucun risque pour l'élection présidentielle, puisque la répression s'est poursuivie au cours des derniers mois malgré les faibles chances des candidats de l'opposition. »

Juste après l'élection, des enquêteurs de HRW ont rencontré des activistes et de simples citoyens qui ont fait état d'irrégularités et d'intimidations durant les préparatifs du scrutin ainsi que pendant l'élection. A Rutshiro, dans la Province de l'Ouest, la Commission électorale a organisé un système de dons obligatoires au FPR, le parti au pouvoir. Et un électeur a raconté comment il avait été obligé de voter devant le représentant de la Commission électorale.

## Toutes les voix au FPR

Une autre personne qui surveillait l'élection dans le district de Nyamagabe, dans le sud, a raconté qu'elle avait vu des responsables du scrutin signer des bulletins pour au moins 200 personnes qui ne se sont pas présentées au bureau de vote : toutes les voix sont allées au FPR.

Les deux autres candidats, qui avaient été autorisés à se présenter face à Kagame pour la présidentielle (Philippe Mpayimana et Frank Habineza, qui ont obtenu 0,73 et 0,48 %) et ne représentaient aucune menace pour la reconduction du président, ont tous deux affirmé avoir été harcelés, menacés et intimidés.

Entre le référendum (98,3 % de oui aux amendements proposés) et l'élection du 4 août, HRW a noté un schéma continu de harcèlements, d'arrestations de leaders et de partisans de l'opposition et de journalistes. Plusieurs ont été victimes

de disparitions forcées, et d'autres ont été poursuivis en justice pour avoir critiqué le gouvernement ou le parti au pouvoir. « Ces tactiques instillent la peur chez les citoyens afin de garantir qu'ils ne s'élèvent pas contre le gouvernement », écrit HRW.

Le 5 août, le Département d'Etat américain s'était dit « troublé par les irrégularités observées au cours du scrutin ». Et le lendemain, l'Union européenne avait salué le déroulement pacifique des élections mais indiqué que « dans la perspective des futures élections, l'UE attend du pays qu'il redouble d'efforts pour rendre le processus encore plus inclusif et transparent, notamment pour ce qui est de l'enregistrement des candidats, de la publication des résultats et autres préalables à l'établissement de règles du jeu équitables ».

Ce qui fait dire à Ida Sawyer que « les bailleurs de fonds et les partenaires du Rwanda devraient adopter une position plus ferme face aux nombreuses mesures du gouvernement pour réprimer la liberté d'expression et étouffer la dissidence et devraient annoncer clairement que cela aura des conséquences. Alors que le pays a réalisé des progrès remarquables sur le plan économique et du développement depuis le génocide qui a dévasté le pays en 1994, cela ne devrait pas se faire au détriment des libertés les plus fondamentales des Rwandais ». ■

VÉRONIQUE KIESEL